



Comptabilité



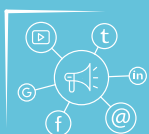
Juridique



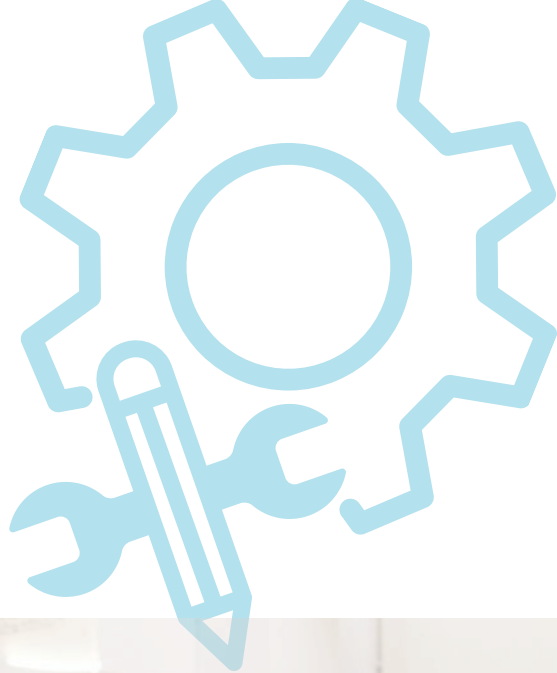
Gestion
employeur



Organiser un
événement associatif



Communication



Nouvelles dates

Formations des bénévoles Septembre - décembre 2025

Le Centre Associatif Boris Vian propose
un programme de formations gratuites à
destination des bénévoles d'associations.

Le CABV diversifie son programme de formations avec différents formats : en présentiel, court en ligne ou ateliers de mise en pratique ainsi qu'en vous proposant de nouvelles thématiques.



Les formations

On découvre les bases de la gestion associative à travers théorie et exercices pratiques.

🕒 2H à 3H en présentiel

👥 Adhérent·e·s du CABV *



Les ateliers pratiques en coworking

On se lance, on se met en route sur son projet dans une ambiance conviviale avec le soutien d'une salariée du CABV

🕒 2H en présentiel (possibilité de venir sur un temps plus court)

👥 Adhérent·e·s du CABV *



Les webinaires

On reprend les essentiels sur un sujet et on répond à vos questions.

🕒 30 à 45 minutes en visio

👥 Tout public



*Pour les conditions d'adhésion, vous pouvez contacter Sylvie à l'accueil.

Intéressé·e mais pas dispo ? Dites-le nous en remplissant le
formulaire en cliquant [ICI](#)



Comptabilité



La comptabilité de base d'une petite association, (en partie) simple ! - Vendredi 7 novembre de 14H à 17H.



Changement
de date

Cette formation vous donnera les bases indispensables pour bien tenir les comptes de votre association :

- Classer les documents comptables, établir une facture et mettre en place les remboursements des frais bénévoles.
- Enregistrer ses dépenses et recettes dans un journal de banque chaque mois de l'année.
- Établir un compte de résultats, reflet de l'activité comptable de l'année écoulée.

Présentation et mise en pratique avec un exercice sur un outil de comptabilité proposé gratuitement par le CABV.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable au CABV.

- Public débutant sachant utiliser un ordinateur et les fonctions de base d'un logiciel tableur (excel ou calc).



Gestion juridique



Webinaire 30 minutes pour comprendre la loi 1901 : que faut-il retenir ? Connaître les articles principaux.

Vendredi 10 octobre de 13h à 13h30



La loi 1901 est la base de fonctionnement pour les associations.

L'objectif du webinaire est de parcourir les principaux articles fondateurs de cette loi. Et à partir de là, savoir ce qu'il est obligatoire de mettre dans les statuts.



Intervenantes : Marion GEORGES - chargée de projets au CABV et Sylvie JIMENEZ MARTINAT : accueil / secrétariat



Webinaire 30 minutes pour comprendre : les statuts d'une association, socle de l'association

Vendredi 12 décembre de 12h30 à 13h15



Changement
de date

Marion vous propose un webinaire pour faire le point sur les statuts, LE document qui régit le fonctionnement de votre association. Bien les rédiger et les réactualiser en fonction de la vie de son association sont essentiels !

Quels articles sont obligatoires ? À quoi pensez lorsqu'on rédige les statuts ? Comment anticiper des difficultés potentielles ? seront quelques-unes des questions abordées lors de ce webinaire.



Intervenantes : Marion GEORGES - chargée de projets au CABV





Les bases pour organiser son événement associatif

Jeudi 11 décembre de 14H à 16H30



Nouvelle
date

Vous allez organiser votre premier événement associatif et vous vous sentez un peu perdu ?

Vous avez besoin de revoir les bases ?

Cette formation est pour vous !

Au programme :

- les questions de base à se poser,
- les principales démarches administratives à réaliser,
- évaluer ses besoins,
- s'organiser et évaluer son action.

Formatrices : Caroline SEIDOU - directrice et Marie-Cécile FOUGERAT - chargée de projets au CABV



Communication



Créer une affiche avec canva - débutant

Mardi 23 septembre de 9H30 à 12H ou

Vendredi 21 novembre de 14H à 16H30

Canva est un outil en ligne qui vous permet de concevoir facilement des supports de communication attractifs (affiches, tracts, présentations, ...).

Lors de cette formation vous découvrirez l'interface de création et apprendrez à utiliser les modèles prédéfinis et les outils fondamentaux.

Formatrices : Marie-Cécile FOUGERAT - chargée de projets et Sylvie JIMENEZ MARTINAT - Accueil / secrétariat.

➤ La formation s'adresse à un public débutant sachant utiliser un ordinateur.



Créer une affiche avec canva - niveau avancé

vendredi 28 novembre de 14H à 16H30



Cette formation fait suite à la formation "créer son affiche avec canva-débutant".

Lors de cette formation vous découvrirez des fonctions de design plus avancées, apprendrez à structurer votre identité visuelle selon les éléments de votre charte graphique et insérer des liens hypertextes et des QR code dans votre document.

Formatrice : Marie-Cécile FOUGERAT - chargée de projets au CABV

➤ La formation s'adresse à un public ayant suivi la formation niveau débutant ou utilisant déjà les fonctions de base de canva.



Atelier pratique canva

Mardi 7 octobre de 10h à 12h

vendredi 5 décembre de 14h à 16h



Je me lance dans la réalisation d'un support de communication pour mon association ou j'ai débuté et je suis coincée, Marie-Cécile et Sylvie sont là pour vous accompagner !

Ce temps est aussi pour vous si vous souhaitez profitez d'un temps dédié à la réalisation de votre communication dans une ambiance conviviale !

➤ Personnes ayant suivi la formation canva créer une affiche niveau débutant ou sachant utilisé les fonctions de base de canva.



Gestion employeur



Les obligations des associations employeuses

Mardi 18 novembre de 18h à 20h en visio
ou jeudi 4 décembre de 14h à 16h en présentiel



Nouvelles
dates

Votre association emploie – ou souhaite employer – des salarié·e·s ?
Être employeur associatif implique de nombreuses obligations légales en matière de droit du travail et conventionnelles (conventions collectives), au même titre que n'importe quel autre employeur.

Cette formation vous permettra de faire le point sur les obligations légales de base (juridiques et administratives) indispensables pour assurer la bonne gestion de vos contrats salariés.

Formatrice : Valérie MAIRE - comptable au CABV.

- Dirigeant·e·s d'association souhaitant créer leur premier emploi, reprenant des fonctions employeurs ou souhaitant revoir les bases.



Informations pratiques

Lieu des formations :



Centre associatif Boris Vian, 13 avenue Marcel Paul à Vénissieux.

Modalités pédagogiques et d'évaluation :



Apports théoriques et exercices pratiques.

Questionnaire d'évaluation.

Coût :



Les formations sont proposées gratuitement à nos adhérent·e·s.

Cependant chaque formation nécessite du temps de travail et d'investissement pour la préparation et l'animation de ces formations. Il est donc demandé aux participant·e·s de respecter leur engagement d'inscription ou de prévenir en cas d'empêchement.

Dans le cas contraire, la personne ou l'association sera facturée de 10 euros.

Modalités d'accès :



Les formations sont accessibles aux adhérent·e·s du CABV (sauf les webinaires accès tout public), sur inscription.

Un mail de confirmation vous sera envoyé suite à votre demande d'inscription.

Accessibilité :

Le Centre Associatif Boris Vian est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes déficientes visuelles.

Des questions sur l'accessibilité de la formation ? Vous avez des besoins d'aménagements particuliers ? Contactez-nous afin que nous échangions ensemble sur votre situation.

Informations et inscription :



contact@cabv.com



04 72 50 09 16



www.cabv.com